



Paris, le 30 décembre 2016

*Membre d'honneur
le Dalai-Lama*

Monsieur Jean-Marc Janaillac
Président Directeur Général
Groupe Air France
45 rue de Paris
95747 Roissy CDG Cedex

Monsieur le Président Directeur Général,

J'ai déjà alerté, sans grand succès hélas, vos prédécesseurs de la situation dramatique des **animaux transportés par Air France à destination des laboratoires d'expérimentation**.

Malgré nos interventions répétées, votre compagnie n'a toujours pas changé de « politique » et demeure, aujourd'hui encore, le plus gros pourvoyeur des laboratoires.

Vous le savez, de nombreuses compagnies aériennes comme British Airways, Delta Airlines, American Airlines, Quantas, Air Canada... refusent désormais le transport des primates en vue d'expérimentations. Cette position éthique, qui rejoint la réglementation européenne visant à limiter le recours aux primates dans la recherche, doit être suivie par Air France.

Les primates ne sont pas les seules victimes des laboratoires, les caisses remplies de chiens qui transitent à Roissy provoquent l'indignation justifiée du personnel de l'aéroport.

Vous dirigez cette compagnie depuis quelques mois seulement alors je ne vous rends pas responsable de la politique passée, mais il est urgent d'agir pour ne plus être complice car en poursuivant ses transports d'animaux pour les laboratoires, Air France encourage directement la vivisection qui est une horreur.

Votre compagnie prétend que les singes transportés proviennent d'élevages, mais comme l'écrit la primatologue Jane Goodall : « les singes qu'Air France transporte ont été capturés dans la jungle de manière traumatisante ou sont les jeunes enfants de mères qui ont été enlevées dans la nature et forcées à se reproduire dans les épouvantables fermes de singes ».

C'est pourquoi, Monsieur le Président Directeur Général, **je vous demande de revoir la position d'Air France sur le transport des animaux à destination des laboratoires**. Ces transports de la honte salissent l'image de votre compagnie et compliquent l'action des organisations de défense des animaux qui luttent contre l'effroyable vivisection.

Je place en vous mon espoir, il est immense car vous avez le pouvoir d'exaucer ce vœu... ne nous décevez pas !

Brigitte Bardot
Présidente

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

ffb@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr